

Compte de Résultat (Première Partie)

TEAM

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	25 137 206	20 563 807	45 701 013	26 674 791
Production vendue de services	11 015 478	8 845 904	19 861 382	18 207 567
Chiffres d'affaires nets	36 152 684	29 409 711	65 562 395	44 882 358
Production stockée			2 127 066	132 942
Production immobilisée			1 045 299	1 445 543
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 244 873	4 899 021
Autres produits			2 628 151	810 506
PRODUITS D'EXPLOITATION			76 607 784	52 170 370
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 224 451	12 084 630
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(8 463 437)	(2 040 037)
Autres achats et charges externes			17 817 534	14 222 824
TOTAL charges externes :			36 578 548	24 267 418
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			631 266	1 112 221
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 575 745	4 791 795
Charges sociales			2 618 782	2 031 264
TOTAL charges de personnel :			8 194 527	6 823 059
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			612 271	528 344
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 623 913	1 189 358
Dotations aux provisions pour risques et charges			266 108	30 000
TOTAL dotations d'exploitation :			2 502 292	1 747 702
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 999 021	657 915
CHARGES D'EXPLOITATION			49 905 654	34 608 315
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			26 702 130	17 562 055

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TEAM

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26 702 130	17 562 055
Bénéfice attribué ou perte transférée	205 004	205 440
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	688 531	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 159 612	693 562
Reprises sur provisions et transferts de charges	135 519	
Différences positives de change	173 804	586 863
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 157 465	1 280 425
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	450 257	135 519
Intérêts et charges assimilées	191 799	80 459
Différences négatives de change	1 986 142	39 804
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 628 198	255 782
RÉSULTAT FINANCIER	(470 732)	1 024 643
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	26 026 393	18 381 259
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	370	334 651
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 456	15 100
Reprises sur provisions et transferts de charges	28 792	292 564
	45 618	642 315
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		103 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 843
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	700 000	5 925
	700 000	121 268
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(654 382)	521 047
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	541 815	407 580
Impôts sur les bénéfices	5 521 669	4 123 220
TOTAL DES PRODUITS	78 810 867	54 093 110
TOTAL DES CHARGES	59 502 340	39 721 605
BÉNÉFICE OU PERTE	19 308 527	14 371 505

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 205 669 451 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 65 562 394.63 euros et dégageant un résultat de : 19 308 527 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ont été établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général) et le code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la Société ne perçoivent aucune rémunération de quelque nature que ce soit au titre de leurs mandats sociaux au sein de la Société .

2. FAITS MARQUANTS

- Acquisition activité « Boîtiers »

Cette acquisition concerne l'activité « Boitiers » de SMS pour laquelle, le fonds de commerce a été cédé en contrepartie d'une rémunération en numéraire.

Le montant total de cette cession s'élève à 360 000 euros dont,

- 350 000 euros au titre du fonds de commerce
- 10 000 euros au titre de petits équipements et outillages

Cette cession a donné lieu au paiement de droits d'enregistrement pour un montant de 13 310 euros. Le transfert cette activité au 31 Octobre 2022 s'est faite sans création ni transfert de postes à Troyes.

- Delisting

Il est à noter le delisting de la Société d'EURONEXT ACCESS avec une offre volontaire d'achat auprès des actionnaires minoritaires au prix unitaire de 430 euros.

La Société a donc été délistée le 16 décembre 2022. Le succès de cette opération permet à son actionnaire majoritaire COBHAM AEROSPACE HOLDING SARL de détenir désormais 99,64% du capital.

- Conflit russo-ukrainien :

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, la société est attentive à l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur ses activités, clients, partenaires et fournisseurs et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Les récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques.

Team n'a pas de présence (effectifs, actifs) en Russie ni de flux directs (achats, ventes) avec la Russie. Toutefois, Team exécutait un contrat commercial avec un intégrateur français pour un système d'avionique à destination d'une plateforme civile d'un constructeur Russe impliquant des flux indirects à destination de la Russie. Ces livraisons et facturations indirectes représentaient moins de 2.7% du CA en 2021 soit €1.2m. Conformément aux décisions de l'Etat français, toutes ces livraisons indirectes à destination de la Russie, ont été suspendues à partir de Fév-22.

Team n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.
L'exposition sur les actifs et les passifs sera suivie en fonction de l'évolution du conflit en 2022.

3. FAITS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement marquant n'est à signaler depuis la clôture.

4. CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est à communiquer sur les comptes clos au 31 décembre 2022

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunts, le cas échéant, ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation, sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie économique prévue.

Logiciels	: 2 ans
Matériel et Outillage	: 5 ans
Installations et Aménagements	: 10 ans
Matériel de Bureau et informatique, mobilier	: 3 ans
Matériel de transport	: 4 à 5 ans

Fonds de commerce

Un fonds de commerce a été reconnu en 2022 au titre de l'acquisition de l'activités « Boitiers »

Même sans indice de perte de valeur, les fonds qui ne font l'objet d'aucun amortissement font l'objet d'un test de dépréciation annuel et systématique.

Immobilisations Financières

Les titres de participation ou autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur des titres de participation a été déterminée selon une méthode qui prend en compte la rentabilité des sociétés détenues et le montant de leurs capitaux propres. Une provision est constituée lorsque la valeur d'utilité des titres des sociétés est inférieure à la valeur comptabilisée.

VMP

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO

Stocks

Les stocks de matières et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute de ces stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. La provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction de l'estimation des consommations futures.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation ou de recouvrabilité est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités réglementaires.

Opérations à long terme

Les contrats à long terme études sont comptabilisés suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. L'avancement d'un contrat est déterminé comme étant le rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. En cas de perte à terminaison, celle-ci est comptabilisée en provision pour risques.

Frais d'études

Les frais d'études sont comptabilisés en charges excepté ceux financés par les clients qui sont activés à concurrence du montant de financement.

Provisions pour risques et charges

- Provision pour perte à fin d'affaire

Une provision pour perte à fin d'affaire calculée sur la base des dépenses restant à engager est comptabilisée en provision pour charges.

- Provision pour garanties données aux clients

Les produits vendus sont garantis en moyenne trois ans. La provision est destinée à couvrir les dépenses de garantie en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur la période de référence.

- Provision pour rétrofit

Les coûts prévisibles pour rétrofit liés à l'évolution technologique ainsi qu'au risque d'obsolescence et de défaillance des systèmes de communication sont comptabilisés en provisions pour risques.

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique ne figure pas dans les comptes en raison du caractère confidentiel de ces informations et du préjudice potentiel qui pourrait être occasionné par sa publication. Les éléments exceptionnels ne relevant pas du cadre des activités ordinaires de l'entreprise ont été portés en résultat exceptionnel.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements en matière de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière de pension et de retraite sont intégralement couverts par les cotisations versées aux organismes de retraite par répartition ou capitalisation. Les indemnités de départ en retraite acquises par le personnel présent à la clôture de l'exercice, calculées dans le cadre d'obligations conventionnelles sont évaluées par méthode actuarielle 1 299KE.

Comme il est permis par l'article 9 du code de commerce, aucune provision n'a été constituée au titre des autres obligations futures

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

*Taux d'actualisation : 0.8535%

*Taux d'inflation long terme : 2%

*Taux d'évolution des rémunérations :2%

Hypothèses démographiques :

*Table de mortalité : INSEE TH-TF 20152-20174

*Age de la retraite : 65 ans pour le management (62 ans hors management)

*Type de retraite : à l'initiative du salarié

Société Mère et Intégration fiscale

Le bilan et compte de résultat de l'entreprise sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de Cobham plc, Al Convoy, société de droit Luxembourg ayant son siège social au 2-4 rue Beck – L-1222 Luxembourg, société de nationalité britannique dont les actions sont cotées à la bourse de Londres.

La société est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de la société COBHAM AEROSPACE S.A.S.. L'intégration fiscale respecte les dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts. L'économie d'impôts résultant de l'intégration fiscale est répartie entre les autres Sociétés membres dont le résultat fiscal est bénéficiaire au prorata de leur résultat taxable.

Le bénéfice des déficits fiscaux n'est pas conservé localement mais transmis au groupe d'intégration.

La méthode choisie pour la comptabilisation de l'impôt est de constater dans les comptes de chaque société fille sa charge d'impôt et d'enregistrer, s'il y a lieu, un boni d'intégration fiscale.

AVALS GARANTIES ET CAUTIONS DIVERS

-BNP 0

-Barclays 0

-Caution Perso. Solidaire

Les Honoraires CAC s'élèvent à 130KE pour 2022

Immobilisations

TEAM

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 342 943		1 482 347
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 342 943		1 482 347
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	94 197		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	6 591 577		1 112 472
Installations générales, agencements et divers	1 743 188		140 731
Matériel de transport	48 399		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	712 207		353 955
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	9 189 567		1 607 158
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 167 049		1 001
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	136 890 590		9 473 585
TOTAL immobilisations financières :	138 057 639		9 474 586
TOTAL GÉNÉRAL	161 590 148		12 564 091

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			15 825 290	
TOTAL immobilisations incorporelles :			15 825 290	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			94 197	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			7 704 048	
Inst. générales, agencements et divers			1 883 918	
Matériel de transport			48 399	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 066 162	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			10 796 725	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			1 168 050	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			146 364 175	
TOTAL immobilisations financières :			147 532 225	
TOTAL GÉNÉRAL			174 154 240	

Amortissements

TEAM

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	630 857	99 217		730 074
TOTAL immobilisations incorporelles :	630 857	99 217		730 074
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	5 943 253	284 887		6 228 140
Inst. générales, agencements et divers	1 485 363	75 391		1 560 753
Matériel de transport	35 244	9 072		44 316
Mat. de bureau, informatique et mobil.	491 358	143 705		635 063
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 955 218	513 054		8 468 273
TOTAL GÉNÉRAL	8 586 076	612 271		9 198 347

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

TEAM

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

TEAM

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	58 792	800 000	28 792	830 000
Prov. pour garant. données aux clients	353 000		38 000	315 000
Prov. pour pertes sur marchés à terme		166 108		166 108
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	135 519	450 257	135 519	450 257
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	547 311	1 416 365	202 311	1 761 365

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.	62 000			62 000
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 189 358	1 623 913	1 189 358	1 623 913
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 251 358	1 623 913	1 189 358	1 685 913

TOTAL GÉNÉRAL	1 798 669	3 040 278	1 391 669	3 447 278
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

TEAM

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	145 752 208	145 752 208	
Autres immobilisations financières	611 967		611 967
TOTAL de l'actif immobilisé :	146 364 175	145 752 208	611 967
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	13 595 147	13 595 147	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 841	51 841	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	981 814	981 814	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 500	8 500	
TOTAL de l'actif circulant :	14 637 303	14 637 303	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 001 970	1 001 970	

TOTAL GÉNÉRAL	162 003 448	161 391 481	611 967
----------------------	--------------------	--------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 541 327	1 541 327		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 564 801	13 564 801		
Personnel et comptes rattachés	1 481 424	1 481 424		
Sécurité sociale et autres organismes	1 085 781	1 085 781		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	322 166	322 166		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	849 021	849 021		
Groupe et associés	604 540	604 540		
Autres dettes	7 130 431	7 130 431		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 333 107	2 333 106	1	

TOTAL GÉNÉRAL	28 912 599	28 912 598	1
----------------------	-------------------	-------------------	----------

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

TEAM

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises	168 286		168 286	
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	14 717 175	6 422 024	8 295 151	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	14 885 461	6 422 024	8 463 437	
Production				
Produits intermédiaires	1 657 852	871 689	786 163	
Produits finis	1 620 129	568 956	1 051 173	
Produits résiduels				
TOTAL II	3 277 981	1 440 645	1 837 336	
Production en cours				
Produits	2 073 653	1 516 756	556 897	
Travaux				
Études		267 167		267 167
Prestations de services				
TOTAL III	2 073 653	1 783 923	289 730	
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)		II + III	2 127 066	

Éléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

TEAM

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		1 106 050	
Créances rattachées à des participations			
Prêts	145 752 208		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	1 967 405	212 424	
Autres créances	(604 540)	(205 004)	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		61 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 156 133	1 287 722	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Charges à Payer

TEAM

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	130 409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 062 183
Dettes fiscales et sociales	2 233 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	513 476

TOTAL	5 939 780
--------------	------------------

Charges et Produits Constatés d'Avance

TEAM

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 001 970	2 333 107
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 001 970	2 333 107

Composition du Capital Social

TEAM

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000000	4
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000000	4

Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

TEAM

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	450 257			
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				

TOTAL	450 257			
--------------	----------------	--	--	--

RAPPEL : Provision pour perte de change	(450 257)
---	-----------

Incidence des Évaluations Fiscales Dérogatoires

TEAM

RUBRIQUES	Montant
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	19 308 527
Impôts sur les bénéfices	5 521 669
RÉSULTAT AVANT IMPOT	24 830 196
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	

RÉSULTAT HORS ÉVALUTATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôt)**24 830 196**

Effectif Moyen

TEAM

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	81	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	11	
Ouvriers	1	
TOTAL	100	

Liste des Filiales et Participations

TEAM

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
GTE sans capital										
	15 519	47 409	100	129 125	67 125			5 249 573	(814)	
MICROMESH										
SMS	87 400	10 788 311	100	651 025	651 025			17 511 117	(7 734 744)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
SATORI AIR SERVICE	346 260	1 392 020	100	386 899	386 899			7 388 988	397 346	
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

TEAM

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Remb.sinistre	370	771000
Sub.d'investissement	16 456	777000

TOTAL	16 826	
--------------	---------------	--

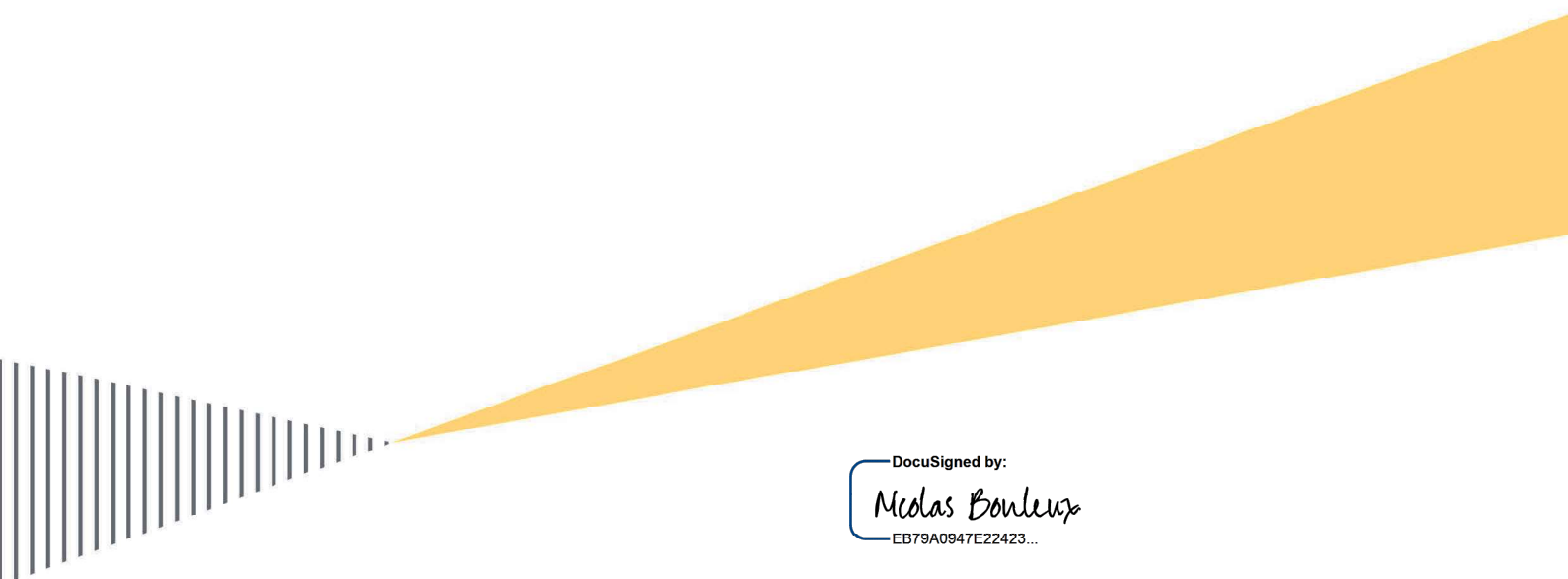
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
-------------------------	---------	------------------

TOTAL		
--------------	--	--

Détail des Transferts de Charges

TEAM

NATURE	Montant
SMS-GTE-SATORIINC	1 221 113
CAH-COMANT-CAC DOURDAN-CAC APS-OMNIPLESS-MICROWAVE	2 747 432
AUTRES (AV.NAT.-FORMATIONS-)	48 970
TOTAL	4 017 515



DocuSigned by:
Nicolas Bouloux
EB79A0947E22423...

Certifié conforme

Team

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Team

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Team,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Team relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Macé'. The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Nicolas Macé

Bilan Actif

TEAM

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	828 738	730 074	98 664	110 832
Fonds commercial	12 353 943		12 353 943	12 003 943
Autres immobilisations incorporelles	2 642 609		2 642 609	1 597 310
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 825 290	730 074	15 095 216	13 712 085
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	94 197		94 197	94 197
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 704 048	6 228 140	1 475 908	648 323
Autres immobilisations corporelles	2 998 480	2 240 133	758 347	491 829
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	10 796 725	8 468 273	2 328 452	1 234 349
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 168 050	62 000	1 106 050	1 105 049
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	145 752 208		145 752 208	136 152 208
Autres immobilisations financières	611 967		611 967	738 382
TOTAL immobilisations financières :	147 532 225	62 000	147 470 225	137 995 639
ACTIF IMMOBILISÉ	174 154 240	9 260 347	164 893 893	152 942 073
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	14 717 175	1 140 056	13 577 119	5 585 752
Stocks d'en-cours de production de biens	2 073 653		2 073 653	1 516 756
Stocks d'en-cours production de services				267 167
Stocks produits intermédiaires et finis	3 277 981	483 857	2 794 124	1 087 559
Stocks de marchandises	168 286		168 286	
TOTAL stocks et en-cours :	20 237 095	1 623 913	18 613 182	8 457 234
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	77 784		77 784	28 940
Créances clients et comptes rattachés	13 595 147		13 595 147	9 997 406
Autres créances	1 042 156		1 042 156	794 650
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	14 715 087		14 715 087	10 820 996
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 995 062		5 995 062	9 067 416
Charges constatées d'avance	1 001 970		1 001 970	496 308
TOTAL disponibilités et divers :	6 997 033		6 997 033	9 563 725
ACTIF CIRCULANT	41 949 215	1 623 913	40 325 302	28 841 955
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	450 257		450 257	135 519
TOTAL GÉNÉRAL	216 553 711	10 884 260	205 669 451	181 919 546

Bilan Passif

TEAM

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	91 732	91 732
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	613 483	613 483
Report à nouveau	149 424 073	135 052 568
Résultat de l'exercice	19 308 527	14 371 505
TOTAL situation nette :	173 837 815	154 529 288
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	162 014	178 470
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	173 999 829	154 707 758
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 761 365	547 311
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 761 365	547 311
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 145 867	1 639 957
TOTAL dettes financières :	2 145 867	1 639 957
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	995 658	737 439
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 564 801	9 462 880
Dettes fiscales et sociales	2 889 371	2 172 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	849 021	92 286
Autres dettes	7 130 431	11 155 011
TOTAL dettes diverses :	24 433 625	22 882 681
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 333 107	1 404 400
DETTES	29 908 257	26 664 477
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	205 669 451	181 919 546

TEAM

Société anonyme au capital de 4.000.000 euros
Siège social : 35 rue de Montlhéry - SILIC BP 20191
94563 Rungis Cedex
552 018 152 R.C.S. Créteil

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 26 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-six juin,
à 14 heures.

Les actionnaires de la société Team, société anonyme dont le siège social est situé 35, rue de Montlhéry – SILIC BP 20191 – 94563 Rungis Cedex et ayant pour numéro d'identification unique le numéro 552 018 152 R.C.S. Créteil (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, sur convocation qui leur a été adressée le 8 juin 2023 par lettre simple par le président directeur général de la Société (le « **Président** »), ainsi que par insertion d'un avis paru dans le journal d'annonces légales « Journal Spécial des Sociétés ».

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée, à leur entrée en séance, par chaque membre de l'Assemblée tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Bonleux, en sa qualité de Président.

Est(sont) désigné(s) en qualité de scrutateur(s), la société Cobham Aerospace Holding S.à.r.l., représentée par Monsieur Nicolas Bonleux, actionnaire(s) présent(s) et acceptant, représentant tant personnellement que comme mandataire(s) le plus grand nombre de voix.

Madame Frédérique Dréano est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes de la Société, dûment convoqué et informé des projets de résolutions sur lesquels l'Assemblée est appelée à se prononcer, est absent et excusé.

Monsieur Poly Ea, représentant du Comité Social et Economique, dûment convoqué, est présent.

Madame Rosite Ségor, représentante du Comité Social et Economique, dûment convoquée, est présente.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions composant le capital social.

L'Assemblée, pouvant ainsi valablement délibérer en tant qu'assemblée générale ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les avis de convocation, à savoir :
 - o Les copies des lettres adressées aux actionnaires convoqués nominativement ;
 - o La copie et l'avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée au Commissaire aux comptes de la Société ; et
 - o Un exemplaire du journal d'annonces légales comprenant l'avis de convocation ;
- La feuille de présence à l'Assemblée, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires, certifiée exacte par les membres du bureau ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que les comptes sociaux annuels et leurs annexes ;
- Le rapport de gestion du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'Administration** ») ;
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux comptes de la Société ;
- Les statuts de la Société en vigueur (les « **Statuts** ») ; et
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents qui, en application des dispositions légales ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou qui doivent leur être adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et présentation des comptes sociaux de cet exercice social ;
2. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes de la Société sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice considéré ;
3. Approbation des comptes sociaux et opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et des rapports qui le concernent ;
4. Quitus aux administrateurs de la Société ;
5. Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;
6. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes de la Société sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, et approbation des conventions qui y sont visées ;
7. Prise d'acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Billaud de son mandat d'administrateur avec effet au 30 juin 2023 ;
8. Désignation de Monsieur Benjamaa Oulidi en qualité d'administrateur ; et

9. Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président présente à l'Assemblée le rapport du président.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi pour la tenue d'une assemblée générale ordinaire.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée, après avoir entendu lecture des documents suivants :

- Rapport du gestion Conseil d'Administration sur la gestion de la Société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ; et
- Rapport général du Commissaire aux comptes de la Société sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes sociaux dudit exercice social, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes sociaux et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Quitus aux administrateurs

En conséquence de cette approbation, l'Assemblée donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social s'élevant à 19.308.527 euros au compte Report à Nouveau, qui s'élèvera à 168.732.600 euros après affectation.

L'Assemblée prend acte de ce que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2019	-	-
2020	-	-
2021	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes de la Société sur les conventions visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve la poursuite, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours d'exercices sociaux antérieurs et réexaminées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 12 mai 2023 :

- Convention de bail conclue entre la Société et le groupement d'intérêt économique GTE, ayant donné lieu à une facturation par TEAM d'un montant de 60.980 € au titre des loyers dus et de 16.811 € au titre des charges locatives pour l'exercice 2022 ;
- Convention avec la société « IT Holdco » pour la refacturation des coûts informatiques de la société TEAM pour un montant net de 640.145 euros ; et
- Contrat d'Affacturage intitulé « European Factoring Agreement – European Pass » relatif à un financement de 90.000.000 euros, en date du 13 octobre 2020 (European Factoring Agreement - European pass).
- « Services agreement » entre la Société et la société COBHAM AEROSPACE SAS en date du 30 juillet 2021 pour la refacturation de frais de bureau et d'équipement pour un montant de 24.000 euros;
- « Services agreement » entre la Société et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING en date du 30 juillet 2021 pour la refacturation de frais de bureau et d'équipement pour un montant de 42.000 euros;
- Convention de trésorerie intitulée « *Convention de Gestion Centralisée de Trésorerie* » conclue le 25 juin 2021 ; Ce prêt d'un montant de 145.752.208 euros au 31 décembre 2022 a donné lieu à la facturation d'intérêts en 2022 de 1.134.763 € au taux défini par la convention de trésorerie du 25 juin 2022 (effet au 1^{er} janvier 2021) ;
- Convention d'intégration fiscale avec la société COBHAM AEROSPACE SAS en date du 5 décembre 2021 ;

L'Assemblée approuve les conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 :

- Convention « Trademark Licence Agreement » conclue entre la Société et les sociétés OMNIPLESS MANUFACTURING (Pty) LTD et la société COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.
- Convention « Trademark Licence Agreement (Legacy & Aviator S) » conclue entre la Société et les sociétés OMNIPLESS MANUFACTURING (Pty) LTD et la société COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.
- Convention « Handling services Agreement » conclue entre la Société et les sociétés OMNIPLESS MANUFACTURING (Pty) LTD le 14 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.
- Convention « Intragroup Agreement » conclue entre la Société et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING le 13 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 2.387.161 euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ; et
- Convention « Group management fees » entre la Société, la société COBHAM LIMITED et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING le 8 février 2023, prenant effet le 01/01/2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 594.228 euros au titre de l'exercice social clos au 31 décembre 2022 ; et
- Convention « BU Technical Services » conclue entre la Société, et les sociétés COBHAM AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN, SMS, SATORI AIR SERVICES, OMNIPLESS MANUFACTURING (PTY) LTD, COMANT INDUSTRIES, COBHAM AEROSPACE HOLDING, COBHAM AEROSPACE SAS, COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 1.173.743 euros.
- Convention « Distribution Agreement » conclue entre la Société, et les sociétés COBHAM AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN, SMS, SATORI AIR SERVICES, OMNIPLESS MANUFACTURING (PTY) LTD, COMANT INDUSTRIES, COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RÉOLUTION

Prise d'acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Billaud de son mandat d'administrateur avec effet au 30 juin 2023

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de la lettre aux termes de laquelle Monsieur Jean-Marc Billaud déclare démissionner de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 juin 2023, prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Billaud de son mandat social d'administrateur, avec effet à compter du 30 juin 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Désignation de Monsieur Benjamaa Oulidi en qualité d'administrateur

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Benjamaa Oulidi, né le 30 aout 1981 à Champigny-sur-Marne (94) de nationalité française, demeurant 59, Hamilton Road, SW19 1JG, Londres (Royaume-Uni) en qualité d'administrateur de la Société avec effet immédiat à compter de ce jour.

L'Assemblée prend acte que Monsieur Benjamaa Oulidi a d'ores et déjà déclaré accepter son mandat social d'administrateur de la Société et que Monsieur Benjamaa Oulidi ne fait l'objet d'aucun empêchement, incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire d'accéder audit mandat social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et notamment à Paul Hastings (Europe) LLP, 32, rue de Monceau - 75008 Paris et à Legal Vision Pro, 15, rue de Milan, 75009 Paris, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Créteil ainsi que pour certifier conforme les actes visés à l'article R.123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A.123-4 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

DocuSigned by:
Nicolas Bonleux
EB79A0947E22423...

MONSIEUR NICOLAS BONLEUX
Président

DocuSigned by:
Frédérique Dréano
167785F831FC418...

MADAME FREDERIQUE DREANO
Secrétaire

DocuSigned by:
Nicolas Bonleux
EB79A0947E22423...

LA SOCIETE COBHAM AEROSPACE HOLDING S.A.R.L.
Représentée par Monsieur Nicolas Bonleux
Scrutateur